



FICHE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE GRADE

5^{ème} DAN

PHOTO
Obligatoire

Date de l'examen : 24 mai 2020

Lieu: Centre des sports Bernard Guy – avenue Guynemer - 54700 Pont à Mousson

Discipline.....

NOM PRENOM

Adresse

Mail Téléphone

Date de naissance Ageans

N° de licence.....Nom du Club.....

Fonction/National.....

Fonction/Ligue Régionale.....

Fonction/Zone Interdépartementale.....

Fonction/Comité Départemental.....

Palmarès sportif.....

Date d'obtention du 4^{ème} DAN :/...../.....

5 ans de pratique de date à date entre le 4^{ème} et le 5^{ème} Dan. Si ce délai est inférieur de quelques jours, il faut avoir une dérogation fédérale. Sur papier libre, en indiquant la date de votre 4^{ème} Dan et la date du 5^{ème} Dan vous demandez l'autorisation de vous présenter bien qu'il manque quelques jours entre les 2 dates d'examen. Vous adressez votre demande à l'attention du président de la CSDGE de la FFK – 39 rue Barbès 92120 MONTROUGE par voie postale ou mail à : grades@ffkarate.fr. Vous joindrez cette autorisation à votre dossier d'inscription.

UNITES DE VALEUR DÉJÀ OBTENUES ET DATES D'OBTENTION DANS LE GRADE PRÉSENTÉ

Kihon <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....	Kumité <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....
Kata <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....	Bunkai <input type="checkbox"/>	Date :/...../.....

Pièces à joindre :

- Attestation historique des licences, authentification des grades et Dans (validés par la CSDGE de la FFK)
- Copie des UV déjà obtenues dans le grade présenté
- Une enveloppe 32.5 x 22.5cm (A4) à votre adresse timbrée de 4 timbres (verts ou rouge) pour l'envoi de votre diplôme
- S'acquitter des frais d'inscription d'un montant de **50 €** virement ou chèque à l'ordre de la Ligue régionale Grand Est Karaté et D.A.
IBAN: FR76 1470 7000 2831 9214 2578 629 CODE BIC: CCBPFRPPMTZ
Souhaitez-vous recevoir un reçu oui non
- Dérogation fédérale si moins de 5 ans de date à date entre 4^{ème} et 5^{ème} Dan

Ce dossier complet devra être retourné **30 jours** avant la date d'examen, soit le **23-04-20** au plus tard par mail à grandestkarate@gmail.com. Vous adresserez ensuite votre enveloppe et votre règlement (si chèque bancaire) par voie postale à Ligue Régionale Grand Est de Karaté et Disciplines Associées – centre des sports avenue Guynemer - 54700 Pont à Mousson.

ATTENTION, vous recevrez automatiquement par mail une confirmation de réception de votre dossier avec l'adresse grandestkarate@gmail.com. Vous devez donc autoriser cette adresse mail dans votre filtre antispam. Votre convocation arrivera quelques jours avant le début de l'examen. Si vous ne renseignez pas le champ « mail », il n'y aura pas de convocation.

La ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. collecte et traite des données personnelles vous concernant sur la base de son intérêt légitime (article 6 du RGPD – UE n° 2016/679 du 27 avril 2016) pour assurer la gestion de votre inscription et de votre participation à un examen dispensé par ses soins. Sauf opposition de votre part, vos données pourront également être utilisées pour vous adresser des informations susceptibles de vous intéresser sur la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. (activités, formations, ...). Vos données sont à usage exclusif de la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. et seront conservées 20 ans pour permettre la délivrance de duplicata de diplôme ou d'attestation en cas de perte. Le responsable de traitement est le Président de la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. et, par délégation, le secrétariat. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la ligue régionale Grand Est de karaté et D.A. centre des sports avenue Guynemer 54700 Pont à Mousson et à grandestkarate@gmail.com. Le délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège à cette même adresse. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).